Police municipale

L’action en matière de sécurité et de tranquillité publique s’inscrit pour la municipalité dans une démarche de prévention et de proximité avec une équipe de 5 agents.



Périmètres d’actions

La mission sur le terrain est variée et porte sur trois axes :

- la prévention et la proximité
- le dialogue et l’échange
- la répression

Police de proximité, l’équipe est soucieuse d’améliorer le cadre de vie des habitants :

- elle est chargée de faire respecter les arrêtés municipaux
- elle encadre les manifestations municipales
- elle sillonne le territoire pour prévenir des risques, dialoguer, informer des bons comportements citoyens
- elle veille au respect des règles de vie en société en informant et assurant une présence visible et dissuasive
- elle assure un travail de concert avec la Police nationale, la Gendarmerie, le SDIS78
- elle anime le dispositif "voisins vigilants"
- elle s’occupe des opérations de "tranquillité absences"

Équipements



Outils de contrôle et de sécurité
La police intercommunale se dote de moyens lui permettant d’assurer la tranquillité publique sur un territoire élargi tout en assurant des campagnes de prévention. Outre leur tenue règlementaire, la Police municipale est équipée d’armes et de gilets de protection pare-balle, véhicules, cameras piéton sur agent, radars mobiles et caméra de nouvelle génération le Truspeed.

Installation de la vidéoprotection
56 caméras et 2 mobiles son réparties sur la ville d’Épône, outil complémentaire pour assurer la protection des personnes et des biens et entièrement financé par la Communauté Urbaine et l’Etat. Ce dispositif permet également

d’améliorer le taux d’élucidation des affaires présentées aux Polices du territoire.

Brigade équestre
Dans le cadre d’une coopération avec la police nationale, la brigade équestre basée à Verneuil-sur-seine intervient ponctuellement à Épône.
Sa mission vient en renfort pour sécuriser les espaces urbains et péri-urbains.

Dispositif Opération Tranquillité Absences
En votre absence d’un minimum de 3 jours, les policiers municipaux effectuent chaque jour, à des heures irrégulières, une surveillance de votre domicile.
Les appartements dont les parties communes sont accessibles sont également concernés.

Pour bénéficier de ce service, merci de vous présenter 48 h avant la date de votre départ, au poste de Police municipale situé au 75, avenue du professeur Émile Sergent.
Vous pouvez également réaliser votre demande en ligne.

Plan Vigipirate

Outil central du dispositif français de lutte contre le terrorisme dans la mesure où il associe tous les acteurs nationaux – l’État, les collectivités territoriales, les opérateurs publics et privés et les citoyens – à une démarche de vigilance, de prévention et de protection, qui relève du Premier Ministre.

Le plan Vigipirate poursuit deux objectifs :

- développer une culture de la vigilance et de la sécurité dans l’ensemble de la société, afin de prévenir ou déceler, le plus en amont possible, toute menace d’action terroriste ;
- assurer en permanence une protection adaptée des citoyens, du territoire et des intérêts de la France contre la menace terroriste.

La création de 3 niveaux adaptés à la menace et matérialisés par des logos visibles dans l’espace public :

- Le niveau de vigilance correspond à la posture permanente de sécurité
- Le niveau sécurité renforcée
- Le niveau urgence attentat

Ce dernier niveau est mis en place pour une durée limitée : le temps de la gestion de crise. Il permet notamment d’assurer la mobilisation exceptionnelle de moyens, mais aussi de diffuser des informations susceptibles de protéger les citoyens dans une situation de crise.

Infos pratiques

Accueil du public
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Liens utiles
Demande en ligne Opération tranquillité vacances
Contact

75, avenue du professeur Émile Sergent
78680 Epône
Tel. 01 30 95 60 62
police.municipale@epone.fr